

Réunion de la présidence du gouvernement avec la fédération tunisienne des directeurs de journaux

Une séance de travail tenue jeudi 10 octobre 2013 au palais du gouvernement à la Kasbah, sous la présidence de M. Abdessalem Zoubeidi conseiller à l'information auprès du chef du gouvernement, a réuni des représentants de la présidence du gouvernement et des ministères des finances et de la justice avec des représentants de la fédération tunisienne des directeurs de journaux.

La réunion a été consacrée à l'examen d'un ensemble de propositions avancées par la fédération concernant le soutien du secteur de la presse écrite et la possibilité d'appliquer de nouveaux instruments et des méthodes transparentes pour soutenir ce secteur.

- Les représentants du ministère des finances ont souligné leur souci d'accélérer les procédures et d'aplanir toutes les difficultés en vue de permettre aux professionnels de recouvrer la caution bancaire relative à l'importation du papier quelque soit la quantité consommée et l'examen de la possibilité de réduire la TVA au titre de l'importation du papier.

Les représentants du ministère des finances ont invité la fédération des directeurs de journaux à présenter une vision à ce sujet qui sera examinée en plus d'une vision intégrée à propos du soutien aux journaux.

- Il a été convenu de créer une commission technique qui sera composée de toutes les parties intervenantes afin de définir une procédure de gestion de la publicité publique et le partage de cette publicité suivant des critères transparents et équitables permettant d'organiser le secteur.

- En ce qui concerne les abonnements des ministères et des institutions publiques aux différents journaux, les représentants du ministère des finances ont indiqué que les ministères reçoivent annuellement un contingent d'une valeur de 2.7 millions de dinars. La présidence du gouvernement a confirmé à ce propos sa volonté de réviser la formule d'acquisition par les ministères des journaux conformément aux formalités administratives en vigueur.

- Au sujet de l'octroi d'une carte professionnelle aux directeurs de journaux, il a été convenu de mener davantage de concertation entre la présidence du gouvernement, la fédération des directeurs de journaux et le reste des parties intervenantes afin d'examiner la méthode d'octroi de cette carte.

Traduction à partir du texte original arabe